



**Présents :**

*M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU, M. Valère VILLA, Madame Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mmes Françoise VILLA, Maryse VOLANTE, Catherine CASIER, Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mrs Patrick GIVON, André ARDIOT, Daniel SCHREIBER, Mmes Monique MONTEMBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, Mmes Marie-Laure HIRON, Annie-France VIDON, Anne-Marie MARTINS, Mrs René-Jean CULLIER DE LABADIE, Didier GIARD, Didier FABRE.*

**Absents représentés :**

*Monsieur Thierry DEBARRY représenté Monsieur Jacques LOCHON,  
Monsieur Gilles GUILLAUME représenté par Madame Jeannine MAILLET,  
Madame Sylvie ZANONE représenté par Monsieur René-Jean CULLIER DE LABADIE.*

**Absent :**

*Monsieur Gilbert CHAILLOU*

*Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics et notamment son article 27 ;

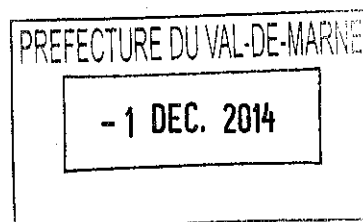
Vu la Charte des Marchés Publics présentée au Conseil Municipal du 24 septembre 2011 ;

Considérant que la procédure à mettre en œuvre pour la passation d'un marché public au regard du Code des Marchés Publics est fonction de l'estimation du ou des marchés à lancer et de la computation des seuils telle que définit dans l'article 27 du Code des Marchés Publics, la ville de Villecresnes souhaite mettre en place une nomenclature d'achats ;

Sur proposition de Monsieur Christian FOSSOYEUX, après en avoir délibéré,

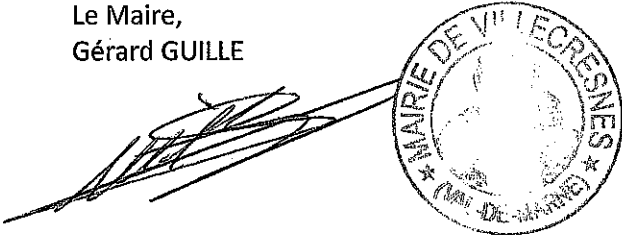
**PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS**

**Article 1 :** Décide la mise en place d'une nomenclature d'achat présentée en annexe



**Article 2** : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, an susdits,  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Gérard GUILLE

The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and difficult to read. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE VILLECRESNES" at the top and "VAL-DE-MARNE" at the bottom, separated by two small stars. In the center of the seal, there is a faint, circular emblem that appears to be a coat of arms or a similar heraldic symbol.